## Une brève histoire de l'école internationale du Phare

Au cœur de la Révolution tranquille, la création du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), en 1964, transforme le monde de l'instruction publique dans l'ensemble de la province. Une des réalisations importantes de ce ministère est le financement de la construction de « polyvalentes », ces écoles dévolues à l'enseignement secondaire qui permettent la généralisation des études supérieures ; avant cette époque les études secondaires n'étaient accessibles que pour une minorité de jeunes seulement. C'est dans ce contexte qu'est mis de l'avant le projet de l'école du Phare.

Dès 1961, les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS) souhaitent faire construire une école secondaire « jumelée » dans le quartier Ouest, c'est-à-dire avec un secteur pour les garçons et un autre pour les filles (16 classes pour chacun des secteurs). On espère que cette école pourra



École secondaire du Phare, vers 1978. (Fonds CHLT-TV, Société d'histoire de Sherbrooke, IP310)

être prête pour septembre 1963. Cela dit, le MEQ crée, en 1964, les commissions scolaires régionales, qui prennent en charge l'enseignement secondaire et professionnel sur tout le territoire québécois. C'est donc la Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE) qui reprend le projet en main. En octobre 1965, la CSRE autorise l'achat d'un terrain appartenant à Ludger Boisclair, en vue d'y construire la future école secondaire (on parle ainsi, par la suite, du projet d'école de la « ferme Boisclair »).

L'entreprise est cependant ralentie par des modifications au plan initial : si au départ on souhaitait construire une école secondaire de 3 000 élèves pour l'ensemble du quartier Ouest (sur le site de la future école du Phare), on projette plutôt, à partir de février 1969, la construction de deux campus de 1 500 élèves (futures écoles du Phare et du Triolet). De plus, la CSRE résilie, en décembre 1971, le contrat intervenu avec l'architecte Albert Poulin en mars 1969 et retient plutôt les services de la firme Boulanger, Faucher et Gagnon, pour la construction de l'école. Évidemment, toutes ces modifications retardent la matérialisation du projet. Les commissaires de la CSRE sont néanmoins sur la bonne voie. En mai 1973, le contrat général pour la construction de l'école est accordé. L'avancement du chantier permet à la CSRE d'ouvrir les classes en septembre 1974, et ce, même si l'« acceptation provisoire » des travaux de construction ne vient qu'en décembre 1974. En mars 1975, l'école jusqu'alors connue sous le nom administratif de « polyvalente Ouest 1-A », prend le nom de « polyvalente Le Phare » ; la « polyvalente Ouest 1-B » étant la future polyvalente du Triolet.

En juillet 1986, l'établissement est officiellement intégré à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS), suite à la dissolution de la CSRE permettant l'intégration de tous les services scolaires sous la responsabilité de la Commission scolaire locale. Une des premières décisions importantes de la CSCS est celle d'appuyer le projet d'« école d'éducation internationale ». La vocation internationale est lancée en septembre 1990, avec 63 élèves inscrits dans ce volet spécialisé. D'ailleurs, cette vocation est tellement centrale, que l'établissement change officiellement de nom pour « école internationale du Phare » en avril 2011. L'école se démarque aussi par l'excellence de son programme sportif : les Patriotes étant, entre autres, actifs au football, au volley-ball et au handball.